

Règlements généraux dans les salles pour les mesures COVID – FSG Courfaivre

Les matchs de volley devront se dérouler avec la mise en place de mesures sanitaires liées à la pandémie du Coronavirus.

Ce document rappelle les points essentiels à respecter lors d'un match de volley dans les salles de la FSG Courfaivre (CCSC et Ecole Primaire).

Le responsable d'équipe devra s'assurer que ces mesures soient respectées à chaque match.

1. Obligation de mettre à disposition du gel hydroalcoolique pour se désinfecter les mains dans les salles.

- A chaque match, il doit être disposé à l'entrée de la halle avec les feuilles de traçage pour que les joueurs/euses, les entraîneurs, les arbitres, les marqueurs et les spectateurs qui entrent dans la salle puissent se désinfecter les mains. Une table sera mise en place en haut des escaliers du CCSC et dans le couloir d'entrée de l'Ecole Primaire pour disposer ce matériel.
- La mise à disposition et le rangement du désinfectant est assuré par l'équipe qui joue le match.
- Un autre désinfectant sera disponible à l'entrée de la halle intérieure pour le CCSC.

2. Obligation d'inscrire la liste des personnes présentes dans la salle à chaque match.

- Pour les spectateurs :
 - i. Une liste sera disponible pour le traçage des personnes présentes dans la salle. Celle liste se trouvera avec le désinfectant (cantine pour le CCSC et armoire volley pour l'Ecole Primaire).
 - ii. **Une personne sera responsable à chaque match de faire remplir cette liste à tous les spectateurs qui arrivent dans la salle.**
 - iii. **Se référer à la liste qui désigne l'équipe qui doit fournir une personne « responsable traçage » pour chaque match. Le responsable de l'équipe concernée veillera à ce que cette personne soit disponible pour chaque match.**
 - iv. **Cette personne sera également responsable de la cantine du CCSC lors du match et à faire respecter les consignes de sécurité aux spectateurs.**
 - v. Comme pour le marqueur, cette personne devra être présente dans la salle 30 minutes avant le match.
 - vi. Les listes seront conservées durant 14 jours.
- Pour les joueurs/euses, arbitres et marqueurs :
 - i. Deux listes seront disponibles à chaque match à la table du marqueur pour inscrire les joueurs/euses de chaque équipe (une liste pour l'équipe locale et une autre pour l'équipe visiteuse).
 - ii. Le marqueur/euse s'assurera que cette liste soit remplie par les deux équipes.
 - iii. Les arbitres et marqueurs seront inscrits sur la liste de l'équipe locale.

- iv. Ces listes se trouveront avec les affaires de marqueur dans chaque salle et devront être conservées et rangées au même endroit à la fin du match.

3. Le port du masque est obligatoire dans les salles si les distances sanitaires ne peuvent pas être respectées.

- Les spectateurs ont pour obligation de se munir d'un masque lorsqu'ils viennent voir un match (les distances ne peuvent pas forcément être garanties selon les matchs). Les joueurs/euses doivent avertir leurs spectateurs de cette recommandation.
- Pour la salle de l'Ecole Primaire, la taille de la salle et les bancs suédois permettent difficilement d'assurer la distance sanitaire, le port du masque est obligatoire.
- Pour la salle du CCSC, port du masque obligatoire si la distance sanitaire ne peut pas être respectée.
- Des masques seront aussi conservés à la cantine du CCSC et dans l'armoire volley de l'Ecole primaire dans les cas où des spectateurs n'en disposent pas. ***Mais ils ne seront pas mis à disposition du public et ne serviront que dans les cas où cela est vraiment nécessaire d'en fournir un.*** Ils seront vendus dans ce cas 1.- CHF/pièce.
- Les joueurs/euses devront aussi disposer d'un masque lorsqu'ils se retrouvent à la cantine une fois le match terminé et si les distances ne peuvent pas être respectées.

- Lors des matchs à l'extérieur, il est important aussi que chaque joueur/euse pense à se munir d'un masque.

4. Vestiaires/ douches :

- Les distances de 1.5 mètres doivent pouvoir être respectées dans les vestiaires et les douches. Si besoin, il faut donc penser à se rendre aux vestiaires/douches par groupe échelonné pour respecter la distance sanitaire.

5. Des affiches qui informent des mesures d'hygiène concernant le COVID (prescriptions cantonales et OFSP) seront affichés dans les salles.

Nous rappelons que des contrôles peuvent avoir lieu, il est donc impératif que chacun puisse tenir compte de ces mesures. Chaque équipe (avec son responsable d'équipe) est donc tenue de faire respecter ces dispositions.

Merci à tous !